

ASSOCIATION DE DROIT INTERNATIONAL-150 ANS-PARIS 2023  
LIVRE BLANC – REGLEMENT DES DIFFERENDS

COMITE DE PILOTAGE  
MEMBRES

*(par ordre alphabétique)*

**Caroline Devaux, Van Dai Do, Fabien Gélinas, Chiara Giorgetti, Burkhard Hess, João Bosco Lee, Fabien Marchadier, Alina Miron, Mohamed Mahmoud Mohamed Salah, Jean-Baptiste Racine, Hélène Ruiz Fabri, Thomas Schultz, Dire Tladi**

Coordination

**Hélène Ruiz Fabri**

*Professeure, Directrice de l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural*

**Jean-Baptiste Racine**

*Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

Rapporteur

**Olivier Baillet**

*Senior Research Fellow à l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural*

**Caroline Devaux** est Maître de conférences à l'Université de Nantes depuis septembre 2017. Elle est membre du centre de droit maritime et océanique de la faculté de droit. Ses recherches actuelles portent sur le droit du commerce international et le droit maritime. Sa thèse intitulée « La fabrique du droit du commerce international : réguler les risques de capture » a été soutenue à l'école de droit de Sciences Po Paris en 2016.

**Van Dai Do** est Doyen de la Faculté de droit civil à l'Université de droit de Hochiminh-Ville, Conseiller en matière de jurisprudence à la Cour populaire suprême vietnamienne, Arbitre, et Vice-Président du Conseil scientifique du Centre d'arbitrage international du Vietnam (VIAC).

**Fabien Gélinas** est Professeur titulaire d'une chaire Sir William C. Macdonald en droit à l'Université McGill, où il dirige le groupe de recherche Justice privée et État de droit. Formé au Canada, en France et au Royaume-Uni, il est titulaire d'un doctorat de l'Université d'Oxford. Anciennement Conseiller général de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI et président de Comité canadien d'arbitrage, il est co-fondateur et membre du Laboratoire de Cyberjustice de Montréal. Fabien Gélinas dispense ses enseignements et publie notamment en droit international des affaires, en arbitrage et en droit des contrats (en droit civil et en common law). Il a agi au titre d'expert auprès de l'OCDE et délégué auprès de la CNUDCI. Avocat depuis plus de 30 ans, Gélinas est président de tribunaux arbitraux saisis de litiges de grande envergure relatifs au commerce et à l'investissement.

**Chiara Giorgetti** est Professeure de droit international à l'Université de Richmond, États Unis, où elle enseigne des cours de droit international public, arbitrage international et règlement des différends internationaux. Elle a agi comme conseiller juridique dans plusieurs contentieux entre Etats en matière de droit international public, devant de

nombreuses commissions internationales de réclamation et tribunaux internationaux d'investissement. Elle est membre d'une commission de conciliation au sein du CERD et agit souvent comme expert juridique dans des affaires internationales. Elle est autrice ou co-autrice de neuf ouvrages et plus de 50 articles et chapitres d'ouvrage. Elle est Vice-Présidente de la Branche américaine de l'Association de droit international (ILA) et membre du Comité ILA sur les règles de procédure des cours et tribunaux internationaux. Elle est membre élue de l'American Law Institute et a présidé le conseil académique de l'Institut d'arbitrage transnational. Elle a travaillé aux Nations Unies à New York et au Kenya, et été référendaire à la Cour Internationale de Justice.

**Burkhard Hess** est Professeur en droit civil, procédure civile, droit international privé, droit européen et droit international public. Il est directeur à l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural où il est responsable du Département de droit procédural européen et comparé. Il s'est vu décerner deux doctorats *honoris causa*. Il est président de l'*Association allemande de droit procédural international* ainsi que vice-président Europe de l'*Association internationale du droit processuel*, président du *Committee on the Protection of Privacy in Private International and Procedural Law* au sein de l'*International Law Association (ILA)* et Membre Associé de l'*Institut de Droit international*. Il a donné un cours spécial l'Académie de droit international de La Haye. Il est l'auteur de nombreux ouvrages en matière de procédure civile allemande et européenne. Il est coéditeur de la revue *IPRax* ainsi que du *Journal of International Procedural Law*.

**João Bosco Lee** est Avocat associé au cabinet Lee, Taube e Gabardo Sociedade de Advogados. Il a obtenu sa licence en droit à l'Université de Curitiba et son DEA et doctorat à l'Université de Paris II. Il est professeur de droit international privé et d'arbitrage à Curitiba, et fut professeur invité aux Universités de Versailles, Nancy et Paris XII. M. Lee représente des clients comme avocat dans des procédures judiciaires et arbitrales transnationales. Il agit également en tant qu'arbitre d'urgence, co-arbitre, arbitre unique et arbitre-président dans des arbitrages CCI, ICDR, CAM/CCBC, ARBITAC, AMCHAM, FGV, FIESP, CAMARB, UNCITRAL et CENTRO DE ARBITRAJE Y CONCILIACIÓN - BOGOTÁ CHAMBER OF COMMERCE. M. Lee fut le premier président du Comité brésilien d'arbitrage - CBar. Entre 2008 et 2010, il a présidé la Chambre de Médiation et d'Arbitrage de l'Association Commerciale du Paraná - ARBITAC. Il est actuellement rédacteur en chef de la Revue Brésilienne d'Arbitrage. M. Lee fut membre de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI et est actuellement membre du Groupe d'Arbitrage Latino-Américain de la CCI, du Groupe d'Arbitrage Brésilien de la CCI, de la Commission d'Arbitrage Internationale de la CCI, du Comité Français d'Arbitrage et de l'International Arbitration Institute. Il est également membre du conseil d'administration de l'Académie Internationale de Droit de l'Arbitrage – International Academy for Arbitration Law. Il parle portugais, anglais, espagnol et français.

**Fabien Marchadier** est Professeur à l'Université de Poitiers où il est responsable du Master droit international et européen et où il codirige le parcours droit du contentieux international. Il est l'auteur d'une thèse sur le droit international privé et la Convention européenne des droits de l'homme (Bruylant, 2007) et a assumé la direction scientifique de l'étude annuelle de la Cour de cassation consacrée au rôle normatif de la Cour de cassation (La doc. française, 2018). Il va assurer la direction des études de la session de droit international privé 2023 à l'Académie de droit international de La Haye. Co-auteur des *Grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* (PUF, 10<sup>ème</sup> éd., 2021), il a publié plusieurs études en droit international privé.

**Alina Miron** est Professeure de droit international à l'Université d'Angers (France), co-directrice du Master de droit international et européen.

Elle a également été conseil et avocat dans un certain nombre d'affaires devant la Cour internationale de Justice, le Tribunal international du droit de la mer et devant des tribunaux arbitraux. Plus récemment, elle est intervenue dans les affaires suivantes : délimitation maritime dans l'océan Indien (Somalie c. Kenya), Ghana/Côte d'Ivoire, chasse à la baleine dans l'Antarctique, temple de Preah Vihear – interprétation, et arbitrage Croatie/Slovénie.

Ses recherches couvrent des domaines tels que les procédures devant les cours et tribunaux internationaux, le droit des organisations internationales et l'application du droit international par les juges nationaux. Plus récemment, elle s'est concentrée sur les questions de droit de la mer. Son projet de recherche ZOMAD/DAMAZ (Un observatoire de la pratique des Zones maritimes contestées/ Observatory of Practice in Disputed Maritime Zones) a reçu une bourse Rising Star de la Région Pays de la Loire (France).

**Mohamed Mahmoud Mohamed Salah** est Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'université de Nouakchott, depuis 1989, et avocat. Il est également Membre du Groupe de recherches en Droit, Economie, Gestion (GREDEG – UMR – CNRS) et auteur de nombreuses publications en droit économique et en droit international dont notamment : *Les contradictions du droit mondialisé* (ed. PUF – 2002) et *L'irruption des droits de l'homme dans l'ordre économique international : Mythe ou réalité ?* (LGDJ – Lextenso 2012).

**Jean-Baptiste Racine** est Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Il est membre du Bureau du Comité français de l'arbitrage et ancien Co-Secrétaire général de l'Académie Internationale de Droit de l'Arbitrage (Paris). Il est l'auteur d'une thèse sur l'arbitrage commercial international et l'ordre public (LGDJ 1999) et d'un manuel de droit de l'arbitrage publié aux éditions des Presses universitaires de France (PUF, coll. Thémis, 2016). Il est Directeur scientifique du *Journal du droit international* (Clunet). Il est par ailleurs Directeur adjoint du Centre de recherche sur la justice de l'Université Panthéon-Assas et co-directeur du Master 2 Contentieux, arbitrage et modes amiables de résolution des différends de cette même université. Il va donner un cours spécial à l'Académie de droit international de La Haye en août 2021 sur « Arbitrage et droits de l'homme ».

**Hélène Ruiz Fabri** est Professeure de droit international, directrice de l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural, où elle est responsable du Département de droit international et règlement des différends, en détachement de l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne). Elle est Membre associée de l'Institut de Droit International (IDI). Elle dirige la publication de la *Max Planck Encyclopedia of International Procedural Law* (OUP), est co-rédactrice en chef du *Journal of World Investment and Trade* (JWIT) et a publié de nombreux ouvrages et articles relatifs au contentieux international. Elle a co-présidé le Comité de l'Association de droit international (ILA) sur les règles de procédure des cours et tribunaux internationaux. Listée comme experte ou arbitre pour plusieurs accords externes de l'Union européenne, elle est juge au Tribunal de la Banque des règlements internationaux et arbitre dans plusieurs arbitrages d'investissement (CIRDI, CNUDCI).

**Thomas Schultz** est Professeur de droit au King's College de Londres et professeur d'arbitrage international à l'Université de Genève. Il est également professeur invité de droit international à l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève et a été codirecteur du Geneva Center for International Dispute Settlement (2018-2021). Il a fondé et est le rédacteur en chef du *Journal of International Dispute Settlement*. Il est

coauteur de *Arbitration: A Very Short Introduction* (OUP 2021) et de quatre autres ouvrages sur le règlement des différends et la théorie du droit, et a coédité l'*Oxford Handbook of International Arbitration* (OUP 2020). Ses travaux ont été récompensés par le Prix du Jubilé de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales.

**Dire Tladi**, BLC LLB (Pretoria) LLM (Connecticut) PhD (Erasmus) est Professeur de droit international et titulaire de la chaire NRF SARChI en droit international constitutionnel à l'Université de Pretoria. Il est membre de la Commission du droit international des Nations unies et son rapporteur spécial sur les normes impératives du droit international général (*Jus Cogens*). Il est également membre de l'Institut de droit international. Il est anciennement conseiller spécial du ministre sud-africain des affaires étrangères. Il a également été conseiller juridique du ministère sud-africain des affaires étrangères et conseiller juridique de la mission sud-africaine auprès des Nations unies à New York. Dire Tladi est intervenu comme conseil devant la Cour pénale internationale.

### **Rapporteur**

**Olivier Baillet** est Senior Research Fellow à l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural international, européen et réglementaire. Il détient un doctorat de l'École de droit de la Sorbonne, rédigé sur le thème de l'économie dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Il a reçu la mention spéciale Jacques Mourgeon de la Société française pour le droit international. Ses travaux portent sur le règlement international des différends, les interactions entre le droit et l'économie et les droits humains, et a précédemment travaillé au bureau du droit européen de la Cour de cassation française.